

conformité des usages courants du commerce, l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a annoncé les postes supérieurs à pourvoir dans les cas où cette méthode semblait le plus pratique ou nécessaire pour trouver les personnes ayant le talent requis pour combler le poste, mais on n'a pas jugé qu'il était nécessaire de recourir aux annonces, notamment dans le cas des besoins urgents et temporaires de cette période de transition, étant donné que des personnes dont on connaissait le talent et l'expérience étaient immédiatement disponibles au sein des pêcheries et du négoce du poisson.

2. La loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce. Les nominations ont été agréées par le conseil d'administration sur la recommandation du président.

LE DÉVERSEMENT DES EAUX D'ÉGOUT À BANFF

Question n° 288—**M. Mahoney:**

1. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il terminé ses plans pour la mise en place d'installations destinées à empêcher les eaux d'égout provenant du système d'égout municipal de Banff de se déverser dans la rivière Bow?

2. Quand croit-on que ces installations commenceront à fonctionner?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Les plans sont en cours d'élaboration. Un sondage effectué avant la publication de l'appel d'offres a révélé un vif intérêt chez les sociétés.

2. On envisage d'entreprendre ce projet au début de la prochaine année financière, afin de le terminer à l'automne de 1970.

QUESTIONS ORALES

LA FISCALITÉ

LES TAXES DE VENTE ET SPÉCIALES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au sujet des finances. Je me demande si, à la suite du dépôt du Livre blanc sur la fiscalité, le premier ministre et les principaux ministres qui s'occupent des finances se sont esquivés ou sont partis fêter l'événement? Le ministre des Finances ayant déclaré que le gouvernement compte réviser sa taxe de vente et ses taxes spéciales aussitôt que le Parlement et le pays auront assimilé les propositions du Livre blanc, quelqu'un voudrait-il nous dire quand et comment cette révision doit être entreprise? Aurons-nous un Livre blanc sur ces taxes et, si oui, quand?

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le ministre répondra demain à cette question.

Une voix: Demain?

L'hon. M. Stanfield: Le ministère est censé répondre aux questions aujourd'hui même, monsieur l'Orateur.

M. Woolliams: On aurait pu tout aussi bien prendre congé aujourd'hui. Tout le monde est parti.

M. Crouse: C'est vous le gouvernement; c'est vous qui dirigez le pays.

L'hon. M. Macdonald: Donnez une chance à votre chef. Il en a besoin.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'avoue que la bonne volonté du leader du gouvernement à la Chambre me fait grand plaisir. En outre, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre concerné lorsqu'il reviendra à la Chambre. Le gouvernement canadien estime-t-il qu'on devrait demander au Parlement d'étudier des propositions comme celles du Livre blanc avant qu'on ait eu la possibilité d'étudier et d'examiner la modification concernant la taxe de vente et les impôts sur des denrées spéciales dans le contexte dans lequel le gouvernement compte le faire?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, si je puis corriger ma réponse précédente—la Chambre ne siégera pas demain, c'est pourquoi nous répondrons à la question mercredi.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA MAINMISE SUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de la Consommation et des Corporations une question découlant d'un rapport de la division chargée de lutter contre les coalitions. Ce rapport fait état d'une croissance alarmante au Canada des prises de possession ainsi que des fusionnements d'entreprises canadiennes. Le ministre songe-t-il à établir au sein de son ministère un organisme quelconque qui surveillerait les mainmises étrangères sur les sociétés canadiennes et qui les limiterait dans l'intérêt public?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, la remarque contenue dans le rapport déposé l'autre jour découle d'une étude préparée à l'intention du Conseil économique du Canada et publiée il y a quelques mois. Le Conseil économique a tenu compte de ces données dans ses recommandations concernant la concurrence. Les conséquences et les